

Sommaire de rapport : Évaluation des Forces terrestres prêtes au combat

1258-3-051 (SMA[Svcs Ex])

978-0-660-48688-8

D2-648/2023F-PDF

Mars 2023

Portée de l'évaluation

L'évaluation des Forces terrestres prêtes au combat a examiné le rendement du programme 2.3 Forces terrestres prêtes au combat, du Répertoire des programmes. Cette évaluation s'est déroulée sur une période de cinq ans, de l'année financière (AF) 2017-2018 à l'AF 2021-2022, et elle s'est concentrée sur l'aspect de l'équipement terrestre de la disponibilité opérationnelle. Parmi les principaux domaines évalués, citons la disponibilité, l'état de fonctionnement et le maintien en puissance de l'équipement terrestre, ainsi que la capacité de répondre aux exigences en matière de préparation liées à l'équipement terrestre de la directive du chef d'état-major de la défense (CEMD) sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle (PF&DO) des FAC.

Méthodologie

Les constatations et les recommandations de ce rapport reposent sur une vaste collecte de données et de multiples sources de données probantes, notamment : un examen des programmes et des documents ministériels; un examen et une analyse des données du programme, y compris les données financières; des entrevues avec des informateurs clés; des séances de réflexion sur les risques; un sondage; des visites de sites; ainsi qu'une analyse comparative internationale.

Éléments exclus de la portée

Parmi les éléments exclus de cette évaluation figurent le Programme des Rangers canadiens, la Force de réserve, le processus d'approvisionnement en équipement, ainsi que les éléments qui touchent les différents domaines (p. ex., l'efficacité globale du programme des Forces prêtes au combat).

Aperçu du programme

Le programme Forces terrestres prêtes au combat permet de mettre sur pied, de maintenir et de renouveler des forces et des capacités terrestres polyvalentes et efficaces au combat, prêtes pour les opérations. Le programme est délibérément organisé afin que les soldats soient formés et équipés de manière adéquate, ce qui permet à l'armée canadienne (AC) d'être évolutive, agile, réactive et interopérable, tant au niveau national avec les autorités civiles et les autres ministères, qu'au niveau international avec les alliés et les partenaires.

Constatations

Constatation 1 : Il y a un manque de données fiables permettant de connaître avec précision les niveaux de disponibilité opérationnelle de l'équipement des Forces terrestres prêtes au combat.

Il n'existe pas de données sur la PF&DO portant expressément sur la disponibilité opérationnelle de l'équipement terrestre. En outre, il est impossible d'accéder à des données historiques. Les personnes interrogées ont relevé des lacunes dans les procédures actuelles de collecte de données, ce qui rend

nécessaire la mise en place d'un système complet de suivi des pièces d'équipement afin de garantir l'accès à des informations actualisées sur l'équipement.

Pourquoi est-ce important? L'insuffisance des données sur l'équipement terrestre a une incidence négative sur la capacité des hauts fonctionnaires de l'AC à comprendre les niveaux courants de disponibilité opérationnelle et, par conséquent, à prendre des décisions éclairées en matière de PF&DO.

Recommandation 1 : Pour permettre le suivi des niveaux de disponibilité opérationnelle de l'équipement des Forces terrestres prêtes au combat, les outils de rapport existants (p. ex., SMaRT et SIGRD) doivent être régulièrement mis à jour en y intégrant les données requises. Il convient également d'envisager le suivi de données supplémentaires (p. ex., le degré d'état de fonctionnement ou la disponibilité des pièces de rechange), ce qui pourrait influencer davantage sur la disponibilité opérationnelle de l'équipement terrestre.

Constatation 2 : L'Armée canadienne ne dispose pas de l'équipement requis pour atteindre les niveaux d'entraînement et de disponibilité opérationnelle.

L'AC ne dispose pas suffisamment de flottes terrestres clés en bon état de service pour répondre à tous les besoins d'entraînement et assurer le niveau de disponibilité opérationnelle requis. L'objectif consistant à atteindre un niveau de l'état de fonctionnement d'au moins 70 % n'a pas été systématiquement atteint. L'état actuel de l'équipement terrestre suscite des inquiétudes quant à la capacité de l'AC à se préparer et à répondre aux exigences futures en matière d'équipement terrestre.

Pourquoi est-ce important? À l'heure actuelle, il est difficile d'obtenir la quantité d'équipement nécessaire pour répondre aux exigences en matière d'entraînement et de disponibilité opérationnelle. Si ces problèmes ne sont pas résolus, l'AC risque de ne pas être en mesure de se préparer et de répondre aux exigences futures en matière d'équipement terrestre.

Constatation 3 : La disponibilité de l'équipement personnel varie et peut imposer des limites à l'égard de la disponibilité opérationnelle de chaque militaire.

Il pourrait ne pas y avoir suffisamment d'équipement personnel pour équiper adéquatement les membres de l'AC, étant donné que 35 % des membres interrogés avaient indiqué qu'ils ne disposaient pas de l'équipement personnel nécessaire pour accomplir les tâches qui leur étaient confiées. Cette pénurie d'équipement pourrait s'aggraver si les efforts de recrutement s'intensifient et si davantage de personnes sont engagées dans les FAC.

Pourquoi est-ce important? Le personnel de l'AC a besoin d'un équipement personnel approprié et de suffisamment de temps pour s'entraîner et acquérir les compétences nécessaires afin de maîtriser cet équipement. Cet équipement approprié et ce temps sont essentiels pour assurer la sécurité des soldats et un état de préparation optimal.

Constatation 4 : L'AC est limitée dans sa capacité à transporter et à entretenir efficacement son équipement, ce qui pourrait nuire à sa capacité de défendre les actifs canadiens contre des adversaires éventuels.

L'AC est limitée dans sa capacité à transporter de l'équipement aux fins d'entraînement et d'opérations, ce qui l'oblige à avoir recours à des alliés et à l'industrie. Ces lacunes ont suscité des inquiétudes quant à la capacité de l'AC à répondre aux demandes d'équipement dans le contexte des menaces futures. Elles ont aussi souligné la nécessité pour le Canada de repenser sa position actuelle en priorisant les lacunes

en matière de capacités, en modifiant les méthodes d'instruction et en évaluant les partenariats stratégiques.

Pourquoi est-ce important? Les limites liées au transport et à l'entretien de l'équipement, et l'ampleur des ressources financières et humaines requises pour transporter et maintenir en puissance l'équipement terrestre, ont une incidence sur la capacité de l'AC de faire preuve d'agilité, de se défendre contre des adversaires et d'entretenir des relations avec les alliés.

Constatation 5 : Le processus d'approvisionnement du ministère de la Défense nationale, combiné à des fonds d'approvisionnement national (AN) limités, a eu des répercussions sur l'état de service, la quantité et la qualité des flottes terrestres.

Le processus d'approvisionnement actuel n'est pas suffisamment réactif pour répondre aux besoins opérationnels et aux besoins d'entraînement liés à la disponibilité opérationnelle de l'équipement terrestre. Les ressources limitées et la durée du processus d'approvisionnement ont souvent des répercussions sur la capacité des FAC à se procurer de l'équipement. De plus, les déficits cumulatifs des fonds d'AN ont des répercussions sur les niveaux de l'état de fonctionnement et sur la capacité de maintenir en puissance l'équipement terrestre existant.

Pourquoi est-ce important? Sans un processus d'approvisionnement efficace, l'AC risque de devenir dépassée sur le plan technologique. Les déficits continus des fonds d'AN auront des répercussions exponentielles sur la capacité de l'AC à maintenir ses flottes actuelles et à s'adapter pour répondre aux futures demandes d'équipement.

Constatation 6 : Les heures de main-d'œuvre des techniciens du génie électrique et mécanique royal canadien (GEMRC) sont essentielles pour assurer le bon état de fonctionnement de l'équipement.

Un déficit d'heures de main-d'œuvre des techniciens du GEMRC contribue aux difficultés rencontrées par l'AC pour maintenir en puissance l'équipement terrestre nécessaire à l'instruction et aux opérations. Ces difficultés seront probablement amplifiées, car le nouvel équipement de pointe a tendance à nécessiter plus d'heures de main-d'œuvre directe pour en assurer l'entretien, ainsi que des demandes d'infrastructure supplémentaires pour le réparer et le maintenir en puissance.

Pourquoi est-ce important? Les techniciens du GEMRC jouent un rôle crucial dans l'entretien et la réparation de l'équipement terrestre. La priorisation est nécessaire non seulement pour pourvoir et maintenir ces postes essentiels, mais aussi pour assurer un nombre suffisant d'heures de main-d'œuvre directe, sans quoi l'AC pourrait ne pas disposer des flottes prêtes à intervenir en cas d'opérations à l'échelle nationale et internationale.

Recommandation 2 : Veiller à ce que la capacité des techniciens soit suffisante pour atteindre les objectifs liés au bon état de fonctionnement de l'équipement.

Constatation 7 : L'entraînement par simulation est une méthode d'entraînement sous-utilisée dans l'ensemble de l'AC. Elle ne peut pas remplacer l'entraînement en environnement réel, mais elle permet la maîtrise des compétences de base.

L'entraînement par simulation est une méthode efficace et rentable d'amener le personnel à maîtriser les compétences de base. 71 % des personnes interrogées ont convenu qu'il serait bénéfique de consacrer plus de temps aux simulateurs afin d'améliorer l'état de préparation, ce qui, en fin de compte,

aiderait l'AC à se préparer aux menaces futures en minimisant l'usure des équipements et l'incidence sur les stocks de munitions.

Pourquoi est-ce important? L'entraînement par simulation peut optimiser l'état de préparation du personnel de l'AC grâce à des scénarios innovants, permettant de maîtriser efficacement le fonctionnement de l'équipement.

Recommandation 3 : L'entraînement par simulation devrait être davantage encouragé et intégré tout au long du continuum d'entraînement en tant que méthode fiable pour développer les compétences des soldats.

Conclusions générales

Le programme des Forces terrestres prêtes au combat s'évertue à continuer de satisfaire aux exigences relatives à la disponibilité opérationnelle de l'équipement terrestre. Les défis associés aux données sur la disponibilité opérationnelle, à la répartition géographique de l'équipement et à la capacité limitée des techniciens ont eu des répercussions sur la disponibilité et l'état de fonctionnement de l'équipement. Si ces défis ne sont pas relevés, l'AC risque de ne pas atteindre ses niveaux d'instruction et de disponibilité opérationnelle. Conséquemment, cela aura une incidence sur sa capacité à soutenir les opérations actuelles et nouvelles à l'échelle nationale et internationale énoncées dans la politique de défense du Canada *Protection, Sécurité, Engagement*, de même que sur sa capacité à se préparer aux exigences futures en matière d'équipement terrestre.

Annexe A – Plan d'action de la direction

Recommandation du SMA(Svcs Ex)

1. Pour permettre le suivi des niveaux de disponibilité opérationnelle de l'équipement des forces terrestres prêtes au combat, les outils de rapport existants (p. ex., SMaRT et SIGRD) doivent être régulièrement mis à jour en y intégrant les données requises. Il convient également d'envisager le suivi de données supplémentaires (p. ex., le degré d'état de fonctionnement ou la disponibilité des pièces de rechange), ce qui pourrait influencer davantage sur la disponibilité opérationnelle de l'équipement terrestre.

Mesures de la direction

Mesure 1.1 : Le suivi de la disponibilité opérationnelle de l'équipement de l'AC fait l'objet d'un examen au sein de la ligne de gouvernance du Chef d'état-major des opérations de l'AC (CEM – Opérations de l'Armée), qui vise à intégrer les données brutes du SIGRD et des outils de maintenance afin de mieux définir l'état actuel de la disponibilité opérationnelle. Grâce à une compréhension approfondie de la disponibilité opérationnelle, l'AC peut déterminer comment et où les priorités peuvent être gérées pour répondre aux exigences en matière de disponibilité opérationnelle de l'équipement. Cela permettra également de mieux soutenir les rapports sur la PF&DO destinés à l'État-major interarmées stratégique (EMIS). Numérisation de la disponibilité opérationnelle de l'équipement – Les G3 et G4 de l'AC, ainsi que le Directeur – État-major de l'Armée (DEMA) élaboreront un outil de numérisation qui pourra intégrer les données brutes fournies par le SIGRD afin de mieux refléter les états de disponibilité opérationnelle dans l'ensemble de l'AC.

Livrable : Élaborer une stratégie plus affinée en matière de numérisation de la disponibilité opérationnelle de l'équipement.

BPR : CEM – Opérations de l'Armée (G3 et G4) – Armée canadienne

BC : DGGPET – SMA (Mat), DEMA – Armée canadienne

Date cible : Mars 2024

Mesure 1.2 : L'équipement sera ensuite regroupé par phase du Plan de gestion de l'état de préparation (PGEP) afin de mieux définir les niveaux de disponibilité opérationnelle de l'équipement et les répercussions applicables à chaque phase du PGEP (élaboration, contingence, engagement), ainsi que le rôle que chaque phase doit remplir.

Livable : Peaufiner les méthodes de numérisation des rapports sur la disponibilité opérationnelle de l'équipement, en tenant compte des trois phases du PGEP.

BPR : CEM – Opérations de l'Armée (G3 et G4) – Armée canadienne

BC : DGGPET – SMA (Mat), DEMA – Armée canadienne

Date cible : Décembre 2024

Recommandation du SMA(Svcs Ex)

2. S'assurer que la capacité des techniciens soit suffisante pour atteindre les objectifs liés au bon état de fonctionnement de l'équipement.

Mesures de la direction

Mesure 2.1 : À la lumière des efforts de reconstitution en cours, il est devenu évident que la capacité des techniciens du GEMRC diminue et que les objectifs du plan de recrutement stratégique ne sont pas atteints. Il est donc devenu beaucoup plus important que, dans la mesure du possible, tous les techniciens soient employés à des postes où ils peuvent directement contribuer au bon état de service de la flotte. Pour certaines raisons dans le passé, il était parfois possible d'embaucher des techniciens dans des postes hors de leur groupe professionnel sans compromettre le bon état de service de la flotte. Cependant, compte tenu de la pénurie actuelle et prévue de personnel, cela pourrait ne plus être possible.

Livable : Procéder à un examen précis de l'emploi des techniciens et collaborer avec les N2 en vue d'optimiser la production de la main-d'œuvre directe orientée vers les attributions opérationnelles et d'instruction.

BPR : CEM Ops A (G4)

BC : CDIAAC et directeur du GEMRC – Armée canadienne

Date cible : Décembre 2023

Mesure 2.2 : À l'aide des programmes de recrutement et d'attraction disponibles, l'AC, en étroite collaboration avec le personnel du Corps et de la Branche, ciblera les personnes et les ressources qui permettent de réduire le temps nécessaire pour atteindre le niveau opérationnel de compétence. En particulier, des programmes tels que Forces armées canadiennes – Accréditations, certifications et équivalences (FAC ACE) et le Programme d'instruction et d'études subventionnées à l'intention des militaires du rang (PIES-MR) qui facilitent le recrutement accru de candidats qualifiés (c.-à.-d. qualifiés au niveau de compagnon de métier) et semi-qualifiés (c.-à.-d. diplômés d'établissements postsecondaires) afin de raccourcir le chemin vers le niveau opérationnel de compétence, à la fois en répondant plus rapidement au besoin des FAC en personnel qualifié et en réduisant les ressources globales nécessaires à leur instruction. Les personnes qui ont acquis leurs qualifications par leurs

propres moyens recevront des primes à l'enrôlement, des crédits pour des incitatifs financiers ou de l'ancienneté dans le grade.

Livrable : Le G1 de l'AC travaillera avec le GEMRC pour déterminer le bon nombre de techniciens dans le cadre de l'examen annuel des groupes professionnels militaires. Le Corps s'efforcera de trouver des moyens supplémentaires pour permettre l'embauche de personnel qualifié par l'entremise du programme FAC ACE et du PIES-MR.

BPR : CEM – Opérations de l'Armée (G1) – Armée canadienne

BC : DGGPET – SMA(Mat) et CDIAC – Armée canadienne

Date cible : Décembre 2023

Mesure 2.3 : Des besoins en matière d'état de service spécifiques à la flotte ont été relevés par l'O FRAG 002 du PDEAC - qui a été signé à l'été 2021. Toutefois, des changements importants ont eu lieu depuis et ont conduit à repenser le PGEP géré par l'AC pour répondre aux attentes de ses divisions. Des objectifs spécifiques en matière d'état de service seront affinés conformément au plan de gestion de l'état de préparation qui sera lié aux attributions opérationnelles spécifiques de l'AC. Ainsi, l'AC pourra se concentrer sur le travail des techniciens sur les besoins connus en matière d'attributions expéditionnaires et nationales, ainsi que sur la formation.

Livrable : Effectuer une analyse des objectifs en matière d'état de service de l'équipement sur la base des attributions opérationnelles et de formation existantes et justifiées.

BPR : CEM - Opérations de l'Armée (G3 et G4) – Armée canadienne

BC : CDIAC – Armée canadienne

Date cible : décembre 2023

Mesure 2.4 : Compte tenu de la mise en service de nouveaux équipements et de la dépendance aux ordinateurs et aux outils de diagnostic pour diagnostiquer les problèmes des véhicules et de l'équipement, il est devenu de plus en plus important pour les techniciens du GEMRC d'avoir un accès rapide à un équipement de diagnostic moderne. Bien que ces outils de diagnostic soient achetés dans le cadre de projets respectifs, il y a souvent une pénurie d'équipement et beaucoup d'entre eux nécessitent des mises à jour logicielles régulières qui ne sont souvent pas possibles sans connexion Internet Wi-Fi (sans accès au RED). De ce fait, les techniciens sont souvent contraints d'attendre des outils de diagnostic en pénurie et doivent souvent faire preuve de créativité pour mettre à jour l'équipement de l'atelier. Une augmentation de l'utilisation de ces outils ainsi qu'une méthode de mise à jour au sein des ateliers sont essentielles pour augmenter les niveaux de production des techniciens du GEMRC.

Livrable : Augmenter la distribution d'outils spéciaux et d'équipement à l'essai pour répondre aux besoins des techniciens et accroître la capacité en matière de Wi-Fi dans les ateliers d'entretien afin d'augmenter la productivité technique et de maintenir à jour les outils de diagnostic.

BPR : CEM - Opérations de l'Armée (G4) – Armée canadienne

BC : Directeur – Infrastructure de la Force terrestre/G6 – Armée canadienne, DGGPET – SMA(Mat)

Date cible : mars 2024

Recommandation du SMA (SVCS EX)

3. L'entraînement par simulation devrait être davantage encouragé et intégré tout au long du continuum d'entraînement en tant que méthode fiable pour développer les compétences des soldats.

Mesure de la direction

Mesure 3.1 : Une stratégie de simulation décennale de l'AC a été publiée par le commandant de l'Armée canadienne en novembre 2020 (Document de conception sur l'environnement d'instruction intégré du futur), suivie d'un manuel de mise en œuvre et d'une mise à jour de l'Ordonnance administrative des Forces canadiennes. Ces références confirment les autorités et les responsabilités; fournissent le concept de développement des champs de tir et des secteurs d'entraînement, ainsi que des environnements d'entraînement synthétiques; fournissent une orientation sur l'évolution, la gestion et l'utilisation de capacités de simulation héritées de l'AC ; et fournissent des détails sur la stratégie, la politique et les procédures qui seront suivies pour l'introduction de nouveaux systèmes. Nous entreprendrons un examen pour évaluer les défis actuels liés aux capacités de simulation de l'AC qui sont axés sur un manque de communication, de sensibilisation et de respect de la politique et de la gouvernance en matière de simulation, l'état de l'équipement en service et les lacunes en matière de remplacement, ainsi que l'interopérabilité de l'équipement futur.

Livable : 1. Procéder à la traduction et à la promulgation de l'OAC 28-01 (MESURE : CDIAC); 2. Mettre à jour l'Annexe A de l'OAC 21-07 (centres d'excellence fonctionnelle) pour la simulation réelle (MESURE : CDIAC); 3. Confirmer la conformité des projets actuels et futurs avec l'orientation de la politique (références A à C) grâce à un processus revigoré du CDCAT (MESURE : DBRT).

BPR : CDIAC/DBRT – Armée canadienne

BC : DGGPET – SMA(Mat)

Date cible :

- Livrable 1 : Décembre 2023
- Livrable 2 : Décembre 2023
- Livrable 3 : Mars 2024